



Comité syndical du 08 avril 2019

DELIBERATION N° 19-014

Objet : Soutien au Festival baroque de Pontoise pour la numérisation de performances scéniques en faveur de leur diffusion au plus grand nombre dans le cadre du fonds de développement des usages numériques.

Le huit avril deux mille dix-neuf à neuf heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
01 AVR. 2019	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France
Date d'affichage :	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
18 AVR. 2019	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
18 AVR. 2019	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<u>Ont donné pouvoir</u>	
Publication ou notification :	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a donné pouvoir à Mme Djida TECHTACH
18 AVR. 2019	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON
	<u>Sont absents :</u>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n°19-014,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement avec le Festival Baroque de Pontoise ;

APPROUVE une subvention au Festival Baroque de Pontoise d'un montant maximum de 83 000 € pour le financement des captations numériques de cinq performances annuelles pendant trois années ;

PRECISE que le syndicat Val d'Oise Numérique procédera au versement d'un acompte de 30 000 euros après la signature de la convention d'objectifs et de financement ;

PRECISE que le solde de la subvention, soit 53 000 € maximum, sera versé sous réserves des disponibilités budgétaires, lors des exercices budgétaires 2020 et 2021 sous réserve de la fourniture des supports numériques issus des captations ;

AUTORISE le Président à signer ladite convention ;

DONNE pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert

Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Édouard EON

